



Bérat et vous

Direction de la publication: Mairie de Bérat

Edito



Après deux années de crise sanitaire, la vie de la commune reprend son cours et nous espérons tous que nous allons pouvoir retrouver une vie normale. Depuis 2020, nous avons pu malgré tout mener à bien divers projets. L'ouverture de la supérette, la rénovation de la boucherie et la création de logements

à l'ancien hôtel Derrac en sont quelques exemples. Ce ne sont pas les seuls. Un cabinet dentaire a été construit et il accueille désormais deux dentistes. Les ateliers techniques sont également en cours d'achèvement près du stade de foot. S'ajoute à ces investissements communaux, l'ouverture d'un nouveau restaurant à côté de la mairie. Toutes ces réalisations contribuent à développer le commerce et les services sur la commune.

Pour poursuivre dans cette voie, le conseil municipal a inscrit dans son budget 2022 l'acquisition de deux nouveaux bâtiments emblématiques du village : la maison Saurine et la sérigraphie BEC. Le premier permettra de rouvrir un café restaurant et de créer d'autres logements au centre-ville. Le second apportera de nouvelles possibilités de mise à disposition de locaux associatifs en développant un pôle culturel dans le domaine de la danse et des spectacles vivants. Ces projets devront être mûris avant d'engager la phase de travaux.

Bérat est une commune qui se développe de manière maîtrisée en comparaison avec des communes voisines. Pour exemple, le nombre d'enfants scolarisés aux écoles élémentaire et maternelle est sensiblement le même depuis 15 ans. La forte réduction des espaces constructibles a permis de maîtriser l'augmentation progressive de la population. La préservation des zones agricoles et naturelles impose aujourd'hui de densifier l'habitat pour répondre à une forte demande de logements. La question de la mixité est primordiale pour garantir à chacun un accès au logement tout en préservant l'identité de notre village.

Votre maire,
Paul-Marie Blanc

e-boo, solution connectée d'éclairage automatique au profit des moyens de secours hélicoptérés



Devant les contraintes posées par l'intervention des secours hélicoptérés plus particulièrement de nuit, la commune a décidé de se doter d'un nouvel équipement développé par la société HIS, basée dans le département de la Loire, le système e-boo. Le stade de Bérat sert d'héliport pour l'hélicoptère du SAMU pour les communes environnantes. Lors d'une intervention de nuit, c'était, jusqu'à ce jour l'élé d'astreinte qui était appelé par le SAMU pour aller éclairer le stade dans les 15 minutes suivant l'appel, ce qui n'est pas évident.

Le système e-boo en cours d'installation permet au centre régulateur du SAMU de commander directement l'éclairage du stade et de plus, permet au pilote de l'hélicoptère de voir la zone d'atterrissage grâce à une caméra, de connaître la visibilité et la météo locale en temps réel sécurisant ainsi un maximum les interventions hélicoptérées. Fortement déployé dans l'est de la France, région Rhône-Alpes d'où il est originaire notamment et dans les régions du sud-ouest (Pyrénées Atlantiques, Dordogne et Limousin), la société HIS a signé depuis peu une convention avec le SAMU 31. Bérat est la première commune en région Occitanie à en être équipée.



Informations communales

Trois nouveaux défibrillateurs à Bérat

Depuis début septembre trois nouveaux défibrillateurs (DAE) ont été mis en service par les agents techniques à la salle Paul Baquié, à la salle Campagn'art et au club house du tennis. Ces 3 DAE rejoignent ceux déjà installés à la salle des Fêtes (à droite de la verrière nord) et au stade de foot.

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent. Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie. Pour plus renseignements vous pouvez vous connecter sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/article/les-defibrillateurs-automatisees-externes-dae>.



Et si on éteignait l'éclairage public?

En août dernier, le temps d'un weekend, l'éclairage public a été éteint dans la quasi-totalité des lotissements de la commune à l'occasion des "Nuits des étoiles", un événement national qui offre la possibilité d'admirer le ciel étoilé une fois la nuit tombée.

L'absence d'éclairage a de nouveau été bien accueillie par les habitants et l'opération sera renouvelée en octobre à l'occasion du "Jour de la Nuit", autre grande manifestation nationale en faveur de la sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé. La 14^{ème} édition aura lieu le samedi 15 octobre 2022.

Les élus réfléchissent à une pérennisation en douceur de cette pratique en programmant des extinctions de

l'éclairage public de 23h à 6h de manière régulière à raison d'une fois par trimestre avant de devenir si possible définitive et atteindre ainsi le double objectif de la sobriété énergétique et de la préservation de la nuit. Seuls les grands axes départementaux qui traversent la commune resteront éclairés pour des raisons évidentes de sécurité routière.

Pour information, en 2016, l'atlas de la pollution lumineuse révélait que plus de 80% de l'humanité subissait des nuits inondées de lumière artificielle et qu'un tiers de la planète ne pouvait jamais voir la Voie Lactée. En 20 ans, la quantité de lumière émise par l'éclairage la nuit sur la planète a augmenté de 94%.

Pour lutter contre ce gâchis économique et écologique, l'État avait adopté en 2012 une mesure interdisant l'éclairage nocturne des vitrines et enseignes de 1h à 6h du matin. Seuls les pharmacies et les services d'urgence peuvent se doter d'enseignes clignotantes. Cependant, devant le peu de cas concrets, le ministère de la Transition Écologique fera paraître prochainement un décret pour annoncer un durcissement de cette mesure en passant l'amende de 750 euros à 1500 euros.

Éteindre l'éclairage la nuit, c'est permettre le retour de la faune nocturne et noctambule. Rappelons qu'une chauve-souris peut consommer 600 moustiques à l'heure! C'est aussi diminuer la pollution lumineuse et revoir le ciel étoilé. Mais c'est aussi faire des économies, en complément du remplacement des ampoules par des leds, moins énergivores.

Alors, convaincus? On éteint l'éclairage public?



Informations communales

Mon beau sapin,

Il est un peu tôt encore pour y penser mais nous vous informons déjà que nous collecterons cette année encore vos sapins de Noël à l'issue des fêtes de fin d'année.

La collecte se fera à cheval le dimanche 8 janvier 2023 selon un parcours préétabli qui sera communiqué courant décembre.

Le principe est simple et plusieurs options s'offrent à vous.

- Votre domicile se trouve sur le parcours de la collecte à cheval ? Il vous suffit de déposer votre sapin le matin même du jour de la collecte sur le trottoir.



-Vous vivez dans un lotissement? Vous pourrez déposer votre sapin au point d'apport volontaire, spécialement créé pour l'occasion, les jours qui précèdent et jusqu'au jour de la collecte.

-Vous êtes dans un autre cas de figure mais vous souhaitez participer ? Vous pouvez aussi amener votre sapin sur la place des marronniers où un autre point d'apport volontaire sera également mis en place les jours précédant

l'opération.

Que vont devenir vos sapins?

Ils seront broyés et donc recyclés en broyat qui sera utile aux services techniques de la commune.

La dernière fois, ce sont près de 150 sapins qui ont été broyés!

Une belle reconversion pour les sapins!

Hommage à Joseph Véron

En accord avec la famille, la municipalité de Bérat a choisi de célébrer le nom de Joseph Véron en donnant son nom à une nouvelle voie de circulation.

Joseph Veron, alias «Pépé Jo», nous a quitté en 2017, à l'âge de 80 ans. Véritable figure bérataise, Joseph Véron était originaire du Maine-et-Loire. Arrivé à Bérat à mobylette à l'âge de 23 ans pour trouver une propriété agricole à acheter, il s'y installe et occupe même les fonctions de maire de 1977 à 1983. Vierge de toute expérience politique, il œuvre pourtant du mieux qu'il peut pour le bien de sa commune de cœur. Fier de son métier, il travaille sa terre avec passion et ne cesse de mettre son intellect à l'épreuve en créant des machines pour l'aider dans ses tâches quotidiennes. Lorsqu'à 60 ans il prend sa retraite, il décide de découvrir le monde, ses civilisations et ses cultures diverses. Il laisse derrière lui une famille qu'il a su maintenir soudée malgré les épreuves

et qu'il a rendu fière par ses nombreuses épopées. Très actif dans la vie associative du village (belote, pétanque, 3e âge), tous se souviennent de Joseph comme celui qui aimait raconter ses histoires, un homme fier et robuste au grand cœur et d'une générosité rare. «Patriarche, inventeur fou, aventurier, Pépé Jo a eu une vie bien remplie qui s'achève comme un signe pour ce baroudeur de 80 ans lors d'un voyage à Madagascar.

La cérémonie d'inauguration a réuni autour de la famille de Joseph Véron, la municipalité actuelle, d'anciens élus et des amis qui ne l'oublient pas.



Des bébés mis à l'honneur!

Nous voici à la rentrée et dans quelques mois ce sera le moment de comptabiliser le nombre de naissances sur la commune pour l'année 2022.

Ainsi, au début de l'année 2023, la municipalité mettra à l'honneur tous les enfants nés en 2022 en leur dédiant un arbre remarquable qui sera planté dans la commune. Cet arbre des naissances sera accompagné d'une plaque gravée de tous les prénoms des enfants.

Pour les parents, aucune démarche n'est à réaliser. Leur enfant étant déclaré à l'état civil de la commune, ils seront contactés par courrier pour être informés du jour de l'inauguration de l'arbre des naissances 2022. Un moment convivial très apprécié des parents - et des grands-parents! - qui permet aussi aux familles de se rencontrer, de faire connaissance et d'échanger avec les autres parents et également avec les élus présents.

En 2020, il y a eu 32 naissances, puis 45 en 2021, le record sera-t-il battu cette année?



Informations communales

Les artisans et commerçants implantés à Bérât

Le site internet de la commune (berat.fr) a intégré le système d'informations géographiques (SIG) « Géo-métiers » de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute Garonne. En vous rendant sur la page du site (<http://www.mairieberat.fr/?p=6822>) vous aurez accès à un outil qui rassemble des statistiques détaillées, des données multicritères par métiers et secteurs d'activité pour les artisans et commerçants référencés auprès de la CMA-HG.



Forum des associations

Grand succès encore cette année pour le forum des associations qui s'est déroulé, sous les marronniers, comme tous les 1ers dimanches de septembre. Le soleil ainsi que de très nombreux Bératais étaient au rendez-vous. Un grand merci à toutes les associations qui proposent une grande diversité d'activités, qu'elles soient sportives et/ou culturelles. Ce forum est un bon moment de rencontres après la période estivale. Les bénévoles étaient heureux de retrouver des habitants pleins de bonnes résolutions pour la saison 2022-2023... Le forum s'est clôturé par un apéritif convivial. Belle année associative à tous.



Journées du patrimoine

“Patrimoine Durable”, c'était le thème hautement d'actualité retenu pour les Journées Européennes du Patrimoine de cette année, auxquelles la commune a participé ce dimanche 18 septembre en se focalisant sur des sujets bien précis afin de mettre l'accent sur le rôle actif des populations et du patrimoine dans le processus de construction d'un avenir plus durable et plus résilient. Un vaste sujet dans ce contexte actuel de changement climatique et une belle occasion pour dialoguer et échanger sur les pratiques de chacun visant à améliorer et protéger l'environnement.

Des animations sur la place du marché se sont déroulées toute la matinée avec le concours de la Communauté de Communes Coeur de Garonne, de Haute-Garonne Environnement et de l'Ademe.

Sous forme d'activités ludiques et pédagogiques, petits et grands ont pu tester leurs connaissances sur les consignes de tri et le compostage par exemple. Ou encore apprendre comment sont traités les déchets que nous produisons grâce à des expositions gracieusement prêtées par les partenaires du jour.

En parallèle, 2 mini bus ont acheminé les intéressés au nouveau château d'eau, route de Gratens, et à la station

d'épuration pour des visites commentées, à raison de 3 navettes tout au long de la matinée. Une manière de (re)découvrir le cycle de l'eau potable/ de consommation. L'eau brute destinée à la consommation humaine est prélevée dans un cours d'eau ou une nappe d'eaux souterraines. Elle est ensuite acheminée vers une usine de production d'eau potable où elle subit divers traitements physiques, chimiques



et biologiques. Rendue potable, elle est distribuée aux consommateurs. Après usage, elle est recueillie pour être conduite vers les usines de dépollution des eaux usées, avant d'être enfin rendue à la nature. Ce cycle subi par l'eau du fait de son usage par les sociétés humaines se décompose ainsi en cinq grandes étapes : le captage, le transport, la production d'eau potable, la distribution, puis la collecte et la dépollution des eaux usées.

Nettoyons la nature

Un grand merci à tous les participants, petits et grands, à Nettoyons la Nature, dimanche 25 septembre matin. Une équipe de Bératais motivés prêts à sensibiliser les habitants parce que jeter sciemment les déchets dans les fossés et dans la nature ce n'est pas normal! Affaire à suivre!



Informations communales

Accueil de Loisirs Associés à l'École (ALAE)

Les Accueil de Loisirs Associés à l'École (ALAE) de Bérat accueillent vos enfants sur les temps avant et après l'école, les midis, les mercredis après-midi ainsi que toutes les périodes de vacances hormis les vacances de fin d'année et les trois premières semaines au mois d'août. Pour bénéficier de ce service, rien de plus simple : compléter un dossier d'inscription disponible sur le site internet de la communauté de communes Cœur de Garonne (www.cc-coeurdegaronne.fr) dans la rubrique Enfance Jeunesse et le déposer complet à l'accueil de loisirs rattaché à l'école de votre enfant. Depuis le 1er septembre 2022, la réservation est obligatoire pour tous ces temps via le portail famille. Nous accueillons également vos enfants durant les vacances scolaires (ALSH) sauf celles des fêtes de fin d'année et les 3 premières semaines d'août. Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter les directrices des ALAE : pour l'ALAE Élémentaire, Karine LALANDE, 05.34.47.87.12 et al2.berat@cc-coeurdegaronne.fr ; pour l'ALAE Maternelle, Pauline MARQUET, 05.62.11.57.13, al.berat@cc-coeurdegaronne.fr. Pour finir, vous trouverez ci-dessous l'équipe d'animation des ALAE de Bérat.



Comité des fêtes

Le comité des fêtes étant dissout depuis le mois de mai, nous sommes toujours à la recherche de repreneurs et de bénévoles. Alors si vous êtes motivés, dynamiques et volontaires, notre village a besoin de vous. Le comité doit se charger de l'organisation de la fête locale, de trois lotos sur l'année, ou encore le nouvel an mais il y a tant de possibilités pour créer bien d'autres animations afin de redonner une dynamique festive et événementielle et parce que le comité des fêtes a un rôle important pour la vie de notre commune. Alors si vous êtes intéressé faites-vous connaître auprès de la mairie.

Droit de parole du groupe d'opposition

Depuis les dernières élections municipales, nous assistons à une recrudescence de constructions nouvelles sur le territoire de notre commune.

En réponse à l'inquiétude de nombreux riverains, Monsieur le Maire a indiqué que ces nouvelles constructions et celles à venir entraînent dans le champ d'application du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays Sud Toulousain. (pour de plus amples informations, consultez le lien suivant) <https://payssudtoulousain.fr/scot>

Cet organisme public est, en effet, chargé, entre autres, de l'aménagement du territoire des 99 communes qui composent le Sud Toulousain.

Ainsi, à terme, il est prévu que la population de notre commune dépasse les 3.500 habitants (ce qui représente quelque 400 à 500 habitants(es) supplémentaires).

Pour accueillir ces futurs habitants(es), de nouveaux équipements nous semblent nécessaires afin de développer les infrastructures existantes et de sécuriser les voies de circulation de la commune.

De même, créer de nouveaux commerces et services va devenir plus que jamais une nécessité pour répondre aux besoins des administrés(es).

Enfin, il nous tient à cœur qu'un nombre significatif de ces nouveaux logements, notamment à vocation sociale, soient réservés aux jeunes de notre commune désireux de continuer à résider à Bérat.

Vie associative

Kyusho Défense

Nouvelle activité à Bérat Kyusho Défense, Cours d'auto défense à partir de 15 ans. Cette discipline permet d'apprendre à maîtriser ou mettre hors d'état de nuire un opposant en utilisant des points d'acupuncture, des méridiens, des nerfs et vaisseaux sanguins. Le début des cours aura lieu mercredi 21 Septembre 2022 au dojo de Bérat (salle annexe) : Mercredi (18h à 19h45) Samedi après midi (14h 30 à 16h 15). Les cours sont réalisés par un enseignant diplômé BEES et DEJEPS de Judo-Ju Jitsu, Diplôme d'instructeur fédéral de Karaté -Yoseikan Budo, Ceinture noire Judo-Ju Jitsu-Karaté-Yoseikan Budo-Toreikan Budo-Défense personnelle-Kyusho Jitsu-Kiai Jitsu. Tarifs : Cotisation annuelle pour 1 cours/semaine : 120 € + 70 € licence et assurance, 2 cours/semaine 180 € + 70 € licence et assurance. La section est affiliée à l'UFOLEP. Pour tous renseignements : Serge SAVAGNAC 06 62 32 01 27 Email : sergesavagnac@aol.com. <http://www.etam31.com/>



Culture spectacle

Médiathèque

Le mois d'octobre pour la bibliothèque de Bérat marque le mois du Polar et comme chaque année nous nous associons à TPS, Toulouse Polar du Sud, pour mettre en avant les auteurs présents sur Toulouse et ses alentours et inviter un auteur de romans policiers.

Après avoir reçu des auteurs comme Armelle Carbonel travaillant aux ministères des armées, Nicolas Feuz procureur suisse, Christophe Guillemot capitaine de police et d'autres encore, cette année nous vous avons proposé de rencontrer Nicolas Laquerrière scénariste de la série « Validé ».

Son polar « Nueve Cuatro » se passe dans une banlieue singulière, le 9.4, qui nous plonge dans une enquête hors norme pour retrouver une jeune fille disparue. Dans ce roman, tout est percutant, dépaysant et étonnant : les personnages, les situations, et le langage ... Bref, une réelle découverte ! Son auteur était le 7 octobre 2022 à la salle Campagn'art à 18h30 pour une rencontre et dédicace en toute simplicité.



US Bérat football

Le week-end du 25 et 26 juin 2022, l'US Bérat a organisé un tournoi de Football de jeunes pour les catégories U10/11 et U12/13. Le club a reçu plus de 300 jeunes joueurs issus des clubs du district de la Haute-Garonne. Lors de cette belle journée, ce sont les jeunes joueurs Bératais

Vie associative

U15 qui ont arbitré toutes les rencontres, une façon de les sensibiliser à l'arbitrage et de les impliquer dans la vie du club. Un grand merci à eux ainsi qu'à tous les bénévoles qui se sont impliqués dans le bon déroulement du tournoi étalé sur deux journées.

À l'issue des deux jours, l'intégralité des participants est répartie avec des récompenses individuelles et collectives. Dans la catégorie U10/11 vainqueur : Seysses et en U12/13 vainqueur : entente Berat/Lavernose/Lherm.

Afin de préparer au mieux la saison 2022/2023 l'US Bérat recrute joueurs(euses) dans toutes les catégories de U6 à U16.

Nous sommes également à la recherche d'éducateurs(trices) afin de pouvoir être en mesure d'encadrer au mieux l'ensemble des équipes du club.

Pour tous renseignements contacter Nicolas au : 06 84 05 51 41 ou au stade de Bérat les jours d'entraînements.

Savez-vous qu'il y a une AMAP à Bérat ?

L'Amap de Bérat regroupe une trentaine de familles, ainsi que 8 producteurs des environs, qui travaillent en agriculture biologique. Toutes les semaines, les jeudis de 18h30 à 19h30, derrière la salle des fêtes sous le haut-vent, ont lieu les distributions de paniers de saison. Les 8 producteurs proposent : des légumes, des œufs, des fruits, des farines, du pain, du miel, des poulets, ainsi que des fromages de chèvre.

Et d'ailleurs, c'est quoi exactement une AMAP ? C'est une



« Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne », basée sur des valeurs écologiques, sociales et locales. Ce qui définit l'AMAP, c'est un engagement réciproque entre un producteur et un mangeur, qui signent un contrat pour une année. Le producteur s'engage à distribuer une part de sa production, et le mangeur s'engage à soutenir financièrement le producteur. C'est un vrai rapport privilégié de confiance qui s'établit. Le paysan peut prévoir les quantités à produire, et il est assuré de recevoir une

rémunération juste et équitable tout au long de l'année. En échange, les mangeurs donnent du sens à leur alimentation, saine pour leur santé, respectueuse de la planète et socialement équitable.

Si vous êtes intéressés ou si vous avez plus de questions, venez rencontrer les amapiens un jeudi soir entre 18h30 et 19h30 derrière la salle des fêtes.

Vie associative

Attrait des Arts

L'année 2021-2022 d'Attrait des Arts s'est terminée par plusieurs manifestations.

Le 4 juin Attrait des Arts exposait sur les bords du lac Sabatouse à Longages, invité à la journée mondiale de l'environnement, Naturolac.

Le 5 juin anniversaire du marché, en présence de Monsieur le Maire et de Corinne Lebrun nous avons eu le plaisir de remettre le premier prix du concours de dessin la fête foraine à Raymonde.

Dans une bonne ambiance et un bon esprit de convivialité les adhérents se sont retrouvés au Musée des Abattoirs à Toulouse pour partager ensemble un moment idéal.

Début juillet en partenariat avec la Médiathèque on se retrouvait pour un apéro-livre à la Prade sous un soleil généreux. Au rendez-vous, apéro, rencontres, échanges, livres à donner et animation peinture dessin par Attrait des Arts.

La rentrée d'Attrait des Arts pour les adultes est prévue le samedi 24 septembre et pour les enfants le mercredi 5 octobre. Vous trouverez le planning des ateliers sur notre site attraitdesarts.com.



APEEB



Au mois de juillet un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves de Bérat. Nous remercions les anciens membres du bureau pour les actions menées ainsi que la transition avec le nouveau bureau. Tous les fonds disponibles ont été reversés aux deux écoles et la première action a été de proposer aux parents les listes scolaires à

travers un partenariat avec le site rentreediscount.com basé en Occitanie. Pour l'année scolaire à venir nous envisageons une vente de sapins et/ou boules de Noël en bois, une soirée à thème et un "Vide ta chambre"... Toutes les idées sont les bienvenues sans aucune obligation alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager de bons moments avec nos enfants. Contactez-nous directement à la sortie des écoles, sur Facebook (Apeeb Berat) ou par mail apeebberat@gmail.com.



Aiguiller vos idées



Pour la 8ème année l'Association Aiguiller Vos Idées vous propose des cours de couture à BERAT. Vous souhaitez confectionner vous-même tous types de travaux de couture (ameublement, accessoires, vêtements...). Quel que soit votre niveau vous êtes les bienvenus. Machines à coudre, surjeteuses, recouvreuse et matériel de couture sont à votre disposition. Pour plus de qualité dans l'accompagnement les cours se passent en petits groupes de 5 à 6 personnes maximum. Virginie formatrice diplômée d'État vous accompagnera dans vos créations. Les horaires sont : Lundi : Adultes 18h-20h / 20h30-22h30 Mardi : Adultes 18h30-20h30 Mercredi : Adultes 14h-16h00 / Ados 16h30-18h30 Adultes 19h30-21h30. N'hésitez pas à nous rejoindre, pour plus d'information 06 31 96 11 81.



US Bérat football

Le 4 juin 2022 restera pour le club de football de BERAT un moment inoubliable : celui de son centenaire (1922-2022), un siècle de pratique sportive collective, de camaraderie, de lien social nécessaire à un village.

Pour fêter cet événement, les dirigeants actuels du club autour de VIDAL Francis, aidés par les anciens présidents DODO Gabriel, RAYNAUD Joseph, PONS Philippe et d'autres anciens joueurs, avaient préparé un programme très alléchant.

Dès le matin au stade, les différentes équipes de jeunes des U6 aux U15 s'affrontèrent, démontrant leurs prometteuses qualités. Un grand merci à tous les éducateurs pour leur engagement et le sérieux de leur travail. En parallèle, tout au long de la journée, ce fut le temps des retrouvailles entre anciens joueurs du club toutes générations confondues. Que d'émotion, de joie sur le visage de tous ceux qui n'avaient pas oublié leur passage au sein du club. Tous ont pu échanger leurs souvenirs devant une magnifique exposition de photos d'équipes des plus anciennes aux plus récentes, mais aussi devant un récapitulatif des voyages du club. Cet énorme travail de recherche réalisé par Philippe PONS et mis en valeur par les talents de graphiste de Claude CAZELLES, servira de fil rouge à toute la journée.

L'ambiance était de mise aussi à la buvette, animée par deux guitaristes et les conversations passionnées.

Autre moments forts : les photos des anciens et la photo aérienne des 100 ANS par drone (originale initiative de Mathieu HERENGT).

Après le repas de midi où friteuses et planchas n'ont pas chômé, le football reprit ses droits avec les seniors, les sports loisirs et les U18. Mais le programme était loin d'être terminé, car la deuxième mi-temps attendait plus de 350 personnes à la salle des fêtes autour d'un cassoulet préparé par le traiteur CALBET. Dans une salle archi-comble, avec en fond sur écran géant, un superbe diaporama réalisé par Hugues CAZELLES, mêlant photos d'équipes et souvenirs de voyages, la soirée fut intense. Discours traditionnels. Tirage de la tombola.

A 22 heures 30, clou des festivités du centenaire, fut tiré malgré une météo incertaine, un feu d'artifice qui restera dans les annales du village. Place ensuite à la musique et à la danse avec DJ SEB de Sébastien PEYROTON (lui aussi ancien joueur du club) qui assura l'ambiance jusqu'au bout de la nuit.

« On n'a pas tous les jours 100 ANS », l'US BERAT peut maintenant le dire. Que la fête fut belle !!!

Nous tenons à remercier tous les participants, tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de cet événement et tous les partenaires :

La municipalité de BERAT avec plus de la moitié du conseil municipal présente au centenaire.

Le conseil départemental de la Hte-Garonne, représentée par Sandrine BAYLAC, conseillère départementale et ancienne secrétaire du club de 2015 à 2017.

La mairie de POUCHARRAMET et son maire Mr COURS

La BIERATAISE

La TUTE A PIZZA / TUTE BURGER

CARREFOUR MARKET de Rieumes

SARL GAJAN et SARL de JOTTES (LHERM)

MIDI- Pyrénées ANTENNES (TOURNEFEUILLE)

Un grand merci aussi à d'anciens joueurs de BERAT devenus cadres ou chefs d'entreprises qui par leur apport financier ont permis la réussite de cette journée :

DEJEAN Denis (AGRONUTRITION CARBONNE)

DARBAS Gérard (ATTILA TOULOUSE SUD)

CAZELLES Claude et Hugues (CEIL du MILIEU BERAT)

DEJEAN Philippe (Magasin à la ferme LE FOURCADE BERAT)

PIMENTA Georges (VEHO CONSTRUCTIONS)

PIMENTA Jean-Charles (TECHNIKPOSE ECHAFAUDAGE CARBONNE)

SOURROUBILLE Xavier et Nicolas (CYBERTEK INFORMATIQUE & HIGH-TECH)

Longue vie au football à BERAT et merci d'avance à tous les bénévoles qui voudront bien continuer l'aventure pour le siècle à venir. BERAT aura toujours besoin de dirigeants passionnés comme tous ceux qui ont dirigé le club depuis sa création.



Association gymnique de Bérat

Après une saison 2021-2022 relativement active, nous espérons que cette nouvelle saison 2022-2023 se déroulera sereinement.

Nous vous proposons, cette année, toujours une diversité de cours :

Gym Ballon, Gym Tonic, Gym Tonic Senior, Marche Nordique, Stretching – Relaxation, Pilates, Yoga, L I A.

Nous proposons également des séances de Gym Eveil pour les enfants de 3 à 6 ans.

Nos différentes séances sont animées par des professionnels disponibles et compétents, à l'écoute de chacun. Deux séances d'essai sont offertes.

L'adhésion donne accès à toutes les activités au sein de notre association.

Un grand nombre de participants nous permettra de maintenir la diversité de nos cours à des tarifs accessibles à tous.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter :

Cathy Sune au 06 20 77 46 50 ou Carmen Blein au 06.31.10.63.61

Connectez-vous à gymdanseberat@gmail.com

